

N° 7330³

CHAMBRE DES DEPUTES

Session ordinaire 2018-2019

PROJET DE LOI

portant règlement du compte général de l'exercice 2017

* * *

SOMMAIRE:

	<i>page</i>
<i>Amendement gouvernemental</i>	
1) Dépêche du Ministre aux Relations avec le Parlement au Président de la Chambre des Députés (6.2.2019)	1
2) Texte et commentaire de l'amendement gouvernemental	2

*

**DEPECHE DU MINISTRE AUX RELATIONS AVEC LE PARLEMENT
AU PRESIDENT DE LA CHAMBRE DES DEPUTES**

(6.2.2019)

Monsieur le Président,

À la demande du Ministre des Finances j'ai l'honneur de vous saisir d'un amendement gouvernemental relatif au projet de loi sous rubrique.

À cet effet, je joins en annexe une version coordonnée du projet de loi tenant compte dudit amendement avec un commentaire.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

*Le Ministre aux Relations
avec le Parlement,
Marc HANSEN*

*

TEXTE ET COMMENTAIRE DE L'AMENDEMENT GOUVERNEMENTAL

Résumé de l'amendement gouvernemental

Suite à une erreur matérielle dans la ventilation des dépenses pour le « *Fonds d'équipement sportif national* » à l'annexe du projet de loi portant règlement du compte général de l'Etat de l'exercice 2017, le tableau en question à l'annexe du projet de loi précité est remplacé par le tableau qui suit :

(en milliers d'euros)

	<i>Budget 2017</i>	<i>Compte 2017</i>
I. Mouvements du fonds		
– Avoir au 1.1.	36 080	65 112
– Alimentations budgétaires	24 437	24 437
– Dépenses	45 697	15 747
– Avoir au 31.12.	14 820	73 802
II. Programme des dépenses		
– 8è programme quinquennal	-	750
– 9è programme quinquennal	4 094	1 681
– 10ème programme quinquennal	35 967	7 300
– 11ème programme quinquennal	-	
– Mise en conformité et modernisation	5 500	5 854
– Mise en place d'une banque de données	136	162
Total des dépenses	45 697	15 747